

# Parc relais, un meilleur accès au centre-ville

Découvrez le fonctionnement des parcs relais

**Le projet Néobus prévoit 2 parcs relais :**

- ▶ 1 parc relais à proximité de la station « Les Erudits » à Dumbéa-sur-Mer ;
- ▶ 1 parc relais à proximité de la station « Promenade de Koutio » au centre urbain de Dumbéa.

Ces 2 parkings relais seront sécurisés et accessibles uniquement aux usagers des transports publics.

## PARC RELAIS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un parc relais ou stationnement incitatif, est un espace de stationnement pour automobiles, situé en périphérie d'une ville et destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun : métro, tram, train de banlieue ou bus, en leur permettant de remiser leur véhicule dans un parking de surface ou fermé, ceci jusqu'à leur retour. Ce parc de peut être payant ou gratuit, gardé ou non.

Le concept de stationnements incitatifs provient de l'étalement urbain qui commença à faire sentir ses mauvais côtés au cours des années 1960. Aux États-Unis et au Canada, il est fréquent que les gares de trains de banlieue et de métro comportent de tels stationnements comptant des centaines de places. Le mouvement a atteint l'Europe en général plus tardivement. Mais en Grande-Bretagne, le premier parc relais ouvrit ses portes à Oxford comme un projet-pilote.

Le parc relais est une forme particulière de pôle d'échanges puisqu'il encourage l'intermodalité entre la voiture particulière et les transports publics.

Les parcs relais sont généralement situés au-delà du boulevard périphérique de la ville. Certains permettent aussi le stationnement des vélos et des deux-roues à moteur.

A cause de la concentration d'usagers, les parcs relais sont souvent desservis par des circuits express comportant peu d'arrêts avant la destination finale et utilisant des voies réservées.

Ils servent donc de collecteurs en banlieue pour le réseau urbain. Ces stationnements peuvent être ouverts sept jours sur sept mais leur utilisation est majoritairement pour le trajet vers le centre-ville le matin et l'inverse en fin de journée les jours ouvrables. Il est souvent interdit d'y laisser son véhicule la nuit.

Le succès d'un parc relais dépend de plusieurs facteurs. La facilité d'accès au centre-ville en échappant à la congestion automobile et les coûts de stationnement qu'on y retrouve en sont les principaux.

Des pays comme la Suède subventionnent le système en taxant les employeurs mais en réduisant cette taxe pour chaque employé utilisant les stationnements.

## "TOUS LES CHEMINS MÈNENT AU PARC RELAIS"

Le parc relais doit être immédiatement accessible depuis les grands axes d'accès à la ville.

Ainsi, un parc relais sera d'autant plus fréquenté qu'il se situe à la jonction d'une sortie d'autoroute et d'une ligne de TCSP, de train de banlieue ou de métro. Le jalonnement (autoroutier et routier) doit être irréprochable s'il veut capter la clientèle occasionnelle (touristes notamment).

La fréquence et la régularité sont déterminantes, l'automobiliste étant d'autant plus enclin à laisser sa voiture qu'il pense pouvoir gagner du temps en le faisant. C'est pourquoi les parcs relais sont le plus souvent implantés à proximité d'un transport rapide qui ne fera que peu d'arrêts avant la destination finale. Le temps de parcours jusqu'au centre-ville (en général) et la présence de plusieurs lignes (tronc commun) est un facteur déterminant.

## DES COÛTS ATTRACTIFS POUR TOUS LES PASSAGERS !

Le prix du parc relais et du moyen de transport en commun doit être avantageux, et donc souvent inférieur à celui d'une heure ou deux heures de stationnement en ouvrage en centre-ville. Les tarifications les plus attractives sont celles qui raisonnent comme le ferait l'automobiliste, c'est-à-dire en fonction du véhicule et non du nombre de passagers. Dans ce cas, une journée de stationnement en parc relais et d'un aller-retour pour tous les occupants du véhicule (parfois limité à cinq ou six personnes) coûte sensiblement le même prix qu'un aller-retour en transport en commun pour une personne seule.

Les automobilistes souhaitent se sentir en sécurité et retrouver leur véhicule en bon état. La présence d'une surveillance est donc très importante. Elle peut prendre plusieurs formes comme le gardiennage, des rondes ponctuelles d'un agent de sécurité, la surveillance vidéo locale ou à distance, la possibilité d'appel via une interphonie, etc.

Dans certains parcs relais, des prestations supplémentaires ont été essayées (nettoyage du véhicule, graissage vidange, etc.). Ces solutions, coûteuses pour l'exploitant du stationnement, n'ont pas réellement démontré leur efficacité.